

de la part de l'animal, et dans ces conditions l'exploration du pylore est plus douloureuse que sur l'individu à jeun.

Il en résulte que toutes les fois qu'un aliment non digéré se présente devant le pylore, les contractions de l'antré, irrité par ce corps solide, le rejettent dans le grand cul-de-sac. Chez le Chien, tout ce qui sort de l'estomac doit donc être liquéfié ou porphyrisé. Des corps étrangers séjournent fort longtemps dans l'estomac de cet animal, on peut même dire indéfiniment. Les os y resteront jusqu'à dissolution complète.

On sait qu'il n'en est pas de même chez le Cheval. Si on lui fait avaler des morceaux de viande, on les trouve quelquefois intacts dans les excréments, surtout si on l'a fait boire quelque temps après.

Chez l'homme, le pylore n'est pas aussi resserré. On sait que les pièces de monnaie avalées le franchissent quelquefois. Moi-même, après avoir dégluté de gros fragments de pomme de terre, j'ai souvent constaté la présence de morceaux plus gros que des noisettes dans mes excréments. De même, par mérycisme, j'ai vu que la bile reflueait très souvent dans mon estomac pendant les digestions. D'après M. Debove, ce reflux de bile serait absolument normal chez l'homme et, quand il ne se produirait pas, ce serait un indice de sténose du pylore. Chez le Chien en bonne santé, je n'ai jamais observé ce reflux, à moins qu'on n'ait irrité mécaniquement et à plusieurs reprises la muqueuse gastrique.

En résumé, nous voyons donc que ces faits observés sur le Chien ne sont pas absolument applicables à l'homme, dont le détroit pylorique est ordinairement moins énergiquement contracturé que chez le chien.

SUR QUELQUES POISSONS RAPPORTÉS DU HAUT-TONKIN, PAR M. PAVIE

Par M. Léon VAILLANT.

Un de nos explorateurs les plus honorablement connus, M. Pavie, a dernièrement remis au Muséum d'Histoire naturelle une petite collection de Poissons fort intéressante par la localité dont ils proviennent, ces animaux ayant été pris dans deux affluents supérieurs de la rivière Noire, le Nam-Tiong-Kong et le Nam-Kia, sur les limites du Tonkin et du Yun-Nan.

Sans entrer ici dans les considérations que suggère l'étude de

ces êtres au point de vue de la répartition géographique des Poissons des eaux douces de ces contrées, ce qui fera l'objet d'un travail spécial, je me bornerai à donner ici la liste de ces espèces avec la diagnose de celles qu'on peut regarder comme nouvelles.

1. *MACRONES PLURIRADIATUS*, n. sp.

D. I, 8; A. 9 + P. I, 8; V. 6.

Hauteur du corps 8 fois, longueur de la tête 3 fois $\frac{2}{3}$, de la nageoire caudale 5 fois, dans sa longueur (1); museau 2 fois $\frac{3}{4}$, diamètre de l'œil 5 fois $\frac{1}{2}$, espace interorbitaire 2 fois $\frac{1}{2}$, dans la longueur de la tête. Barbillons maxillaires atteignant la base des ventrales, mandibulaires externes l'extrémité des pectorales, mandibulaires internes le dernier tiers de la région gulaire; barbillons internasaux s'étendant jusqu'au centre de l'œil. Nageoire adipeuse très allongée, plus du double de l'anale en longueur et séparée de la dorsale par un espace supérieur au diamètre oculaire.

Un exemplaire long de $157 + 34 = 191^{\text{mm}}$ (2).

Par le nombre des rayons mous de la dorsale, ce *Macrones* différencierait de toutes les espèces connues jusqu'ici, pour lesquelles la formule est invariablement I, 7.

2. *PSEUDECHENEIS PAVIEL*, n. sp.

D. I, 6; A. I, 9 + P. I, 12; V. I, 5.

Hauteur du corps 4 fois $\frac{1}{2}$, épaisseur environ 3 fois, longueur de la tête 3 fois $\frac{2}{3}$ dans sa longueur; longueur de la caudale égalant la hauteur du corps. Museau occupant les $\frac{2}{3}$, espace interorbitaire égalant $\frac{1}{4}$, de la longueur de la tête; yeux très petits, peu visibles. Tête quadrilatérale. De couleur sombre en dessus, plus pâle en dessous, sans taches.

Un exemplaire long de $104 + 23 = 127^{\text{mm}}$.

Par l'élargissement du museau et la coloration, ce *Pseudecheneis* se distingue facilement du *P. sulcatus*, Mac Clelland, seul représentant du genre connu jusqu'ici.

(1) Cette dimension, suivant l'usage généralement admis, prise de l'extrémité du museau à l'origine de la nageoire caudale.

(2) Cette formule indique la longueur du corps, puis la longueur de la caudale; la somme des deux nombres, dans le second membre de l'équation, donne la longueur totale de l'individu.

3 *CHANODICHTHYS AFFINIS*, n. sp.

D. III, 7 ; A. III. 22.

Écailles 8/47/4.

Hauteur du corps 3 fois, largeur 8 fois, longueur de la tête 4 fois dans sa longueur ; caudale égalant la longueur de la tête. Museau 4 fois $1/2$, diamètre de l'œil 2 fois $2/3$, espace interorbitaire 3 fois $2/3$, dans cette dernière dimension.

Un exemplaire femelle long de $103 + 25 = 128$ mm.

Espèce très voisine du *Chanodichthys macrops*, Günther, qui en diffère surtout par la formule des écailles 13/57/8.

4. *ACANTHORHODEUS TONKINENSIS*, n. sp.

D. III, 15 ; A. III, 11.

Écailles 6/36/5

Hauteur du corps presque 2 fois, largeur 9 fois, longueur de la tête 4 fois, dans sa longueur ; caudale un peu plus longue que la tête. Museau 4 fois, diamètre de l'œil 4 fois, espace interorbitaire 3 fois, dans la longueur de la tête. Un barbillon maxillaire très petit.

Un exemplaire long de $75 + 21 = 96$ mm.

C'est de l'*Acanthorhodeus Guichenoti*, Bleeker, que cette espèce paraît se rapprocher davantage, mais celle-là a la tête plus courte $1/9$ seulement de la longueur et le nombre des rayons mous de la dorsale, 17 à 18, y est plus considérable.

5. *BELONE CANCELIA*, Hamburg Buchanan.

Un exemplaire long de $210 + 20 = 230$ mm.

6. *MASTACEMBELUS ARMATUS*, Lacépède.

Un exemplaire long de $300 + 14 = 314$ mm.
